

Vous vous demandez peut-être, pourquoi passer par une entreprise et non pas de la main à la main ? et vous avez raison !

Vous éviterez tout d'abord une recherche d'intervenant(e) qui peut s'avérer compliquée. En passant par une société vous éviterez également tous les soucis liés aux démarches des particuliers employeurs. Nous effectuerons, pour vous, toutes les démarches administratives ce qui vous fera économiser du temps et de l'énergie.

En tant qu'employeur, il faut publier une offre, réaliser des entretiens, établir un contrat, verser un salaire, etc. Nous en avons fait notre métier !

Dernier détail, et non des moindres, une erreur peut vite arriver et en cas de détérioration d'un bien personnel, nous sommes assurés !

Les garanties asapNomad

Nos babysitteurs sont dynamiques, respectueux(ses) et rigoureux(ses). Nous mettons un point d'honneur à réaliser nos missions en toute discrétion et avec efficacité et bienveillance.

Un rapport de confiance avec votre intervenant(e) !

En effet, il n'est pas toujours évident de trouver LA bonne personne, en termes de compétences comme de confiance. Si vous nous avez choisis, c'est que nos personnalités et nos valeurs vous correspondent. Vous pouvez nous faire confiance quant aux choix du/de la Babysitter. Nous recrutons nos collaborateurs(rices) pour leurs qualités et leur professionnalisme, mais aussi et surtout pour les valeurs et l'énergie qu'ils transmettent. Nous tenons à constituer une équipe qui nous ressemble afin que cela se ressente chez vous.

Bon à savoir !

Toutes nos prestations sont évolutives avec le temps et selon vos besoins. Nous sommes à votre écoute et serons à même d'adapter le nombre d'heures souhaité.

Avec des aides c'est mieux !

En consommant un service d'aide à domicile et selon votre situation personnelle, vous êtes peut-être éligible à une aide de l'état. Afin de savoir ce que vous êtes en droit de demander, nous vous invitons à vous rendre sur l'onglet « Aides Financières ». Nous pourrions également vous accompagner et vous conseiller sur ce sujet.

Vous pourrez quoi qu'il en soit bénéficier du crédit d'impôt⁽¹⁾. Seul le montant de la prise en charge annuelle est différent selon votre situation.

Demande de devis

Pour obtenir un devis deux options (entièrement gratuites) s'offrent à vous :

- Vous pouvez prendre un rendez-vous lorsque nous échangeons physiquement ou par téléphone. Dans ce cas, nous nous déplacerons à votre domicile afin d'évaluer vos besoins (devis au plus juste).

ou

- Vous pouvez remplir le formulaire présent sur cette page afin d'obtenir une ébauche de devis pour avoir un ordre d'idée. Notre formulaire est détaillé. Vous pouvez ne remplir que les champs obligatoires pour avoir une idée approximative des coûts, mais plus vous êtes précis, plus notre estimation sera précise.

Une fois l'offre de service validée, nous vous présenterons le(la) Babysitter le(la) plus à même de répondre à vos besoins lors de la première garde. Tout au long de votre contrat, nous assurons un suivi qualité pour garantir votre satisfaction. Votre référent(e) client, qui sera votre interlocuteur privilégié, prendra contact avec-vous par le moyen de votre choix.

Votre satisfaction est notre priorité... mais le bien-être de nos collaborateurs(trices) l'est aussi !

Pour cela, notre politique est simple, nous mettrons d'accord avec vous lors de nos échanges avant le début du contrat afin que nos babysitters puissent travailler dans les meilleures conditions.